

Boudry News

Editorial

L'engagement politique...



Chères Concitoyennes,
Chers concitoyens,

Après un été caniculaire et sec avec des restrictions d'eau, voici qu'un hiver se profile avec des restrictions énergétiques. Cette sobriété, un peu abruptement imposée, sera très vraisemblablement la norme dans le futur plutôt que l'exception, liée à une guerre pas très loin de chez nous.

Les défis pour les communes sont de taille et demandent un travail assidu pour résoudre les problèmes au quotidien et assurer le bon fonctionnement de la commune sur le long terme.

Boudry, c'est 6200 habitants, 4000 postes de travail, 800 migrants, ainsi qu'un projet de fusion de communes à piloter.

Vos autorités travaillent au façonnage du Boudry de demain sur différentes thématiques comme les dangers naturels, les espaces publics, la sécurité publique, la planification territoriale, les bâtiments, les questions énergétiques et d'approvisionnement en eau, le maintien d'infrastructures opérationnelles, la mobilité douce et les transports, l'instruction publique et bien entendu une gestion financière rigoureuse.

La situation financière de la Ville et Commune de Boudry s'améliore depuis plusieurs années et grand nombre de projets en cours d'étude seront réalisés d'ici la fin de cette législature. Tout cela demande des compétences et du temps.

Nous avons dépassé les limites du mandat de milice attribué au Conseil communal qui pilote tout cela. Il est l'heure pour les autorités politiques de se professionnaliser partiellement afin de pouvoir répondre à ces défis en terme de temps et de compétences.

Une proposition en ce sens sera faite au Conseil général à la fin du mois d'octobre.

Les membres du Conseil communal vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette fin d'année. Que ces fêtes soient pour toutes et tous des moments privilégiés de rencontre, d'amitié et de convivialité.

Luigi D'Andrea
Président du Conseil communal



ADMINISTRATION COMMUNALE

L'Administration communale et le corps humain

A travers ce billet, je souhaite me plonger avec vous au cœur même de l'administration communale. Véritable ruche, cette dernière bourdonne d'activités chaque jour de la semaine et dégage une énergie entraînant pour quiconque s'en approche. Pourtant la métaphore apicole ne me convainc guère pour décrire l'activité de l'administration de notre commune. Lorsqu'une abeille ne peut tenir son rang, elle est tout bonnement remplacée par une autre alors qu'au sein de notre organisation chaque personne a un rôle et une fonction définie, tout comme les organes du corps humain. Le rôle de chaque collaborateur communal revêt une importance précieuse dans le bon fonctionnement de notre ville et commune.



Véritable ciment de notre collectivité, cet ensemble d'«organes» administratifs est l'une des clés primordiales de l'efficacité de la vie sociale boudryenne. Je vous propose de plonger dans la consultation du corps de notre administration, pour en comprendre encore mieux le fonctionnement.

Le corps humain comme référence

Un organisme qui ne s'adapte pas est voué à disparaître. C'est d'ailleurs pour cette raison que le corps humain est en perpétuelle évolution depuis des milliers d'années. Ce constat peut également s'appliquer à nos collectivités qui n'ont eu de cesse de dialoguer, débattre et agir pour créer peu à peu le meilleur environnement possible.

Pour parvenir à cette évolution, le corps humain, et par extension l'administration communale, peuvent se reposer sur plusieurs systèmes indépendants, qui ensemble servent la cause commune. A titre d'exemple, le système respiratoire fait intervenir de nombreux organes déterminés dans son fonctionnement. La même répartition des tâches s'observe au sein des différents systèmes tant au niveau communal, cantonal que fédéral. Chaque collaborateur se charge de remplir une mission bien précise afin de participer au bon fonctionnement du service auquel il appartient.

De manière plus institutionnelle, chaque service doit veiller à œuvrer en harmonie avec les autres, afin d'assumer la cohérence de l'ensemble. Cet élément met en lumière la corrélation entre spécialisation et coordination que le corps humain illustre parfaitement.

Si les forces du corps humain sont les mêmes que celles d'une administration communale, un constat similaire peut s'appliquer au niveau des faiblesses de ces deux systèmes. Toutes les lacunes ou défaillances peuvent ainsi mettre en péril leur fonctionnement global. Néanmoins, le corps humain, tout comme la structure d'une société publique, est capable de s'adapter pour surmonter ces épreuves.

Prenons l'exemple d'un changement de température extérieure, le corps dispose d'une série de mécanismes visant à maintenir sa température aux alentours des 37 degrés. De la même manière, l'ensemble de l'administration doit pouvoir faire face aux modifications de son environnement, qui sont légions et auxquelles il faut apporter des réactions appropriées. On peut notamment citer les fluctuations de la conjoncture économique ou encore l'évolution du cadre législatif.

Quel bilan au quotidien ?

Afin de s'informer quotidiennement de son état, le corps humain peut compter sur différents indicateurs comme la tension, la température ou encore le pouls. La donne est la même pour les différents responsables communaux, ces derniers peuvent se baser sur les indicateurs financiers comme les impôts ou les coûts structurels et d'investissements, mais également des données telles que le taux de rotation des collaborateurs, la satisfaction des citoyens, la qualité de vie de ces mêmes habitants et bien d'autres encore, comme le climat de travail ou l'esprit d'équipe par exemple.

Je finirai en remerciant toutes nos collaboratrices et collaborateurs pour le travail qu'elles et qu'ils accomplissent tous les jours, afin que la population de notre ville et commune de Boudry puisse y vivre en harmonie.

Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.

(proverbe africain)

Rita Piscopiello
Dicastère des ressources humaines



SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

Théâtre du Passage

La Commune de Boudry est membre du syndicat intercommunal du Théâtre de Neuchâtel. À ce titre et pour la saison 2022-2023, ses habitants bénéficient des offres suivantes:

➤ **Pass'jeune en cadeau !**

Afin de promouvoir et soutenir la culture auprès des étudiants et des apprentis de Boudry et Areuse, le Conseil communal souhaite leur offrir l'abonnement Pass'jeune (valeur CHF 50.00).

Pour en bénéficier, il suffit de faire la demande en ligne sur le site www.theatredupassage.ch/reservation/offres-et-abonnements/pass-jeune ou de se rendre directement à la billetterie du Théâtre du Passage et présenter une carte d'étudiant-e ou d'apprenti-e.

Ce pass'jeune permet d'assister à tous les spectacles de la saison 2022-2023 pour un tarif unique de CHF 10.00 par représentation.

➤ **Pass'littoral**

Nominatif et non-transmissible, le Pass'littoral (anciennement « le Pass ») est vendu CHF 15.00 et offre une réduction de 10% sur l'achat des billets individuels pour les spectacles de la saison (uniquement auprès de la billetterie – tél. 032 717 79 07)

Jean-Michel Buschini
Dicastère des affaires culturelles

Jumelage - 50 ans, ça se fête

C'est le 1^{er} juillet 1973 que le jumelage Boudry-Voujeaucourt a été officiellement signé. Des contacts existaient déjà entre la Fanfare de Boudry et la Batterie fanfare St-Michel de Voujeaucourt. Sous l'impulsion de M. Jean-Claude Buschini, notamment, ces premiers contacts ont abouti au jumelage.



Par la suite, grâce essentiellement au comité de Boudrysia qui invite régulièrement les sociétés du bord du Doubs à participer à notre magnifique fête, un certain lien a été maintenu. D'ailleurs, les organisateurs de la Fête des Guinguettes de Voujeaucourt s'étaient inspirés de ce qui se passait à Boudry.

Savez-vous que Chantal de Voujeaucourt et Mauro de Boudry, se sont unis en 1983 et vivent toujours sur les hauts de Boudry ?

À Voujeaucourt, la place où se trouve la mairie se nomme Place Boudry. À Boudry, le jardin anglais, qui accueille notre magnifique place de jeu, porte le nom de Voujeaucourt.

Ces dernières années, les contacts, bien que plus rares, existent encore entre les autorités. À l'occasion de ce jubilé, nous avons décidé de réactiver quelque peu ces liens. La commission sports, loisirs et culture (CSLC) a pris les choses en mains et concocte un programme attrayant pour qu'une délégation voujeaucourtoise puisse être dignement accueillie au mois de juin 2023.

A cette occasion, je lance un appel à ceux qui, pendant ces 50 ans, ont vécu des moments gravés dans leur mémoire :

NOUS SERIONS HEUREUX DE RECEVOIR QUELQUES ANECDOTES ET QUELQUES PHOTOS DE CES MOMENTS INOUBLIABLES !

Merci de les adresser à notre administration ou à M. Sandro Paz (restaurant le Boudrisien), président de la CSLC.

Jean-Michel Buschini
Dicastère des affaires culturelles



ECONOMIE PUBLIQUE

Le Conseil communal a décidé de suivre les recommandations des autorités cantonales (mises en œuvre à fin septembre), dont les 10 mesures principales sont les suivantes :

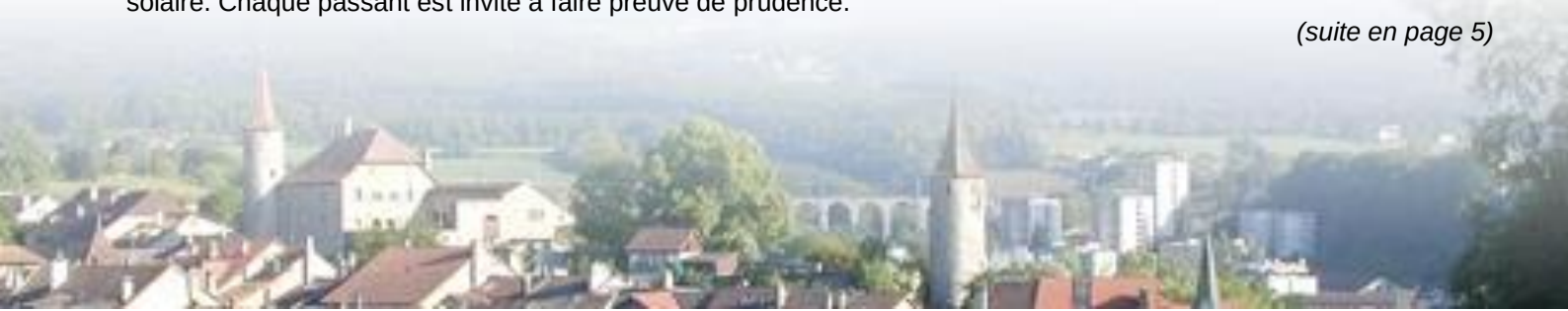
	01 CHAUFFAGE Réduction du chauffage des bâtiments publics, y compris des écoles, pour une température des locaux de maximum 20°C la journée et de 17°C pour les salles de sport et les ateliers (sous réserve des institutions des domaines de la santé et du handicap)
	02 ÉCLAIRAGE PUBLIC Extinction de l'éclairage public nocturne communal et cantonal y compris celui des édifices et monuments de minuit à 5h du matin au minimum, sous réserve des impératifs techniques et de sécurité
	03 ÉLECTRONIQUE Extinction des équipements électroniques (postes de travail, écrans, imprimantes, etc.) qui ne nécessitent pas un fonctionnement permanent
	04 EAU Réduction de la consommation d'eau (chaude et froide) et diminution de la température des chauffe-eau à 60°C
	05 INSTALLATIONS Limitation de l'usage des installations gourmandes en énergie (ascenseurs, escalators, climatisations, luminaires, chauffages d'appoint, etc.)
	06 TÉLÉTRAVAIL Optimisation des conditions de mise en œuvre du télétravail (chauffage, éclairage, déplacements, etc.)
	07 ÉCLAIRAGE COMMERCE Extinction de l'éclairage des enseignes et vitrines des commerces fermés de 22h à 7h du matin au minimum
	08 DÉCORATIONS Sobriété demandée en matière d'éclairages de Noël
	09 TRANSPORTS PUBLICS Réduction du chauffage et de la climatisation des transports publics urbains et régionaux
	10 PISCINES Réduction de 2°C de la température de l'eau des piscines publiques

Passage pour piétons

Les Travaux publics et Eli 10 SA éteindront progressivement l'éclairage public de chaque quartier de 23h00 à 6h00, à partir de la fin du mois d'octobre.

Les passages pour piétons les plus sensibles seront dotés d'une lumière de chantier clignotante avec une batterie solaire. Chaque passant est invité à faire preuve de prudence.

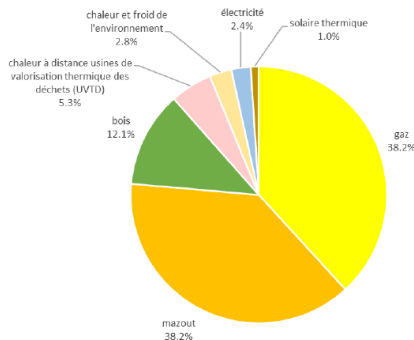
(suite en page 5)



ECONOMIE PUBLIQUE - MOBILITE

(suite de la page 4)

Part du gaz dans la consommation de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire



- Consommation de chaleur pour le chauffage et l'ECS en 2021 : **1'985 GWh**
- Part du gaz : **758 GWh (38,2%)**

/ ne.ch

Cette illustration représente les parts de mazout (38,2%) et de gaz (38,2%) consommés dans le canton pour chauffer nos maisons et l'eau chaude sanitaire.

Le Conseil communal remercie chacune et chacun de respecter les recommandations transmises par le gouvernement cantonal.

Les propriétaires de villas ou d'appartements sont invités à régler soigneusement le thermostat ou le régulateur de leur chaudière à 20°C, au besoin avec l'aide de leur technicien en chauffage.

Les locataires sont invités à demander un tel réglage à leur concierge ou à leur régie immobilière.

Ainsi, nous contribuerons à éviter une pénurie l'hiver prochain.

Gilles de Reynier
Dicastère de l'économie publique

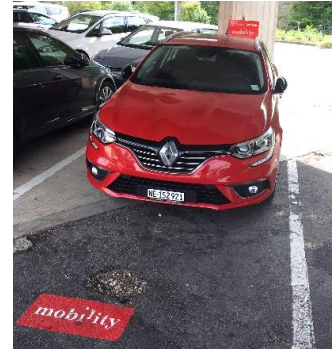


Afin de suivre la mesure n° 8 du Conseil d'État, le Conseil communal a pris la décision de réduire les illuminations de Noël cet hiver.

Les seules décorations qui seront installées sont les lumières des arbres à l'avenue du Collège ainsi qu'un sapin au terminus des trams.

Merci de votre compréhension.

Le Conseil communal

Mobility

Les habitants de Boudry disposent d'une station Mobility à côté du terminus du tram.

Le véhicule à disposition est une Renault Megane Grandtour, très agréable à conduire et qui consomme 5l/100km.

La commune envisage de subventionner les abonnements à la Coopérative de location de véhicule dès 2023.

Luigi D'Andrea
Dicastères de la mobilité et des transports

Café-contact

Le Conseil communal envisage de proposer à la population un café-contact quatre fois par année dès 2023.



Cette rencontre thématique avec deux conseillers communaux se déroulera dans un café de la commune durant 2 heures le samedi matin ou en fin de journée.

Elle permettra à un maximum de 10 citoyens ou citoyennes d'échanger avec l'exécutif sur un ou deux sujets annoncés à l'avance.

Le premier café-contact aura lieu, en principe, à la fin du mois de janvier 2023.

Le Conseil communal



TRAVAUX PUBLICS

Chemin des écoliers sécurisé

À la suite d'une interpellation du groupe des Verts, le Bureau de la Prévention des Accidents (BPA) est venu visiter ce chemin en décembre 2021, accompagné de nos délégués. Il nous a transmis plusieurs recommandations afin de le rendre plus sûr.

Sur cette base, les employés des travaux publics ont amélioré la sécurité et le confort de ce cheminement qui relie le plateau de la Gare au collège de Vauvilliers.

Tous les travaux ont été réalisés par nos collaborateurs.



Chemin des Rochettes – Réfection programmée

Ce cheminement piétonnier reliant Boudry à Cortailod est en bien mauvais état depuis quelques années. Les gelées hivernales ont accentué les fissures et l'éclairage public a même dû être coupé.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer que sa réfection est prévue pour l'année 2023.



Le revêtement sera partiellement amélioré, certains garde-corps seront remplacés et les mats des candélabres seront supprimés.

Un plan détaillé des travaux est disponible à l'administration communale.

Fabio Pagani
Responsable des Travaux publics

Déchets verts

La Commune de Boudry met à disposition des propriétaires d'immeubles ou de maison individuelle un container de 240L pour la récolte des déchets verts ménagers.



Si les propriétaires le placent au bord de la route, ce container est vidé chaque semaine, le mercredi, par l'entreprise Meisterhans Transports Sàrl.

Pour en obtenir un, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du service des Travaux publics, route des Addoz 68 à Boudry au n° de tél : 079 204 19 23 (horaire communal).

De plus, il est désormais possible de venir chercher du compost gratuitement pour fertiliser vos plantations.

Pour en bénéficier, il faut :

- être domicilié à Boudry
- prendre rendez-vous auprès des Travaux publics (n° de tél. ci-dessus)

Modalités :

- maximum 100 L/pers. et par semaine
- dans la limite des stocks disponibles
- vous devez apporter vos propres contenants et outils

Les Travaux publics



INFORMATIONS GENERALES

Seau à cendres

En collaboration avec l'ECAP, la commune offre aux citoyens qui possèdent une installation de chauffage à bois (poêle ou fourneau à bois, cheminée de salon) un seau à cendres.



Si vous êtes intéressé, un seau par ménage est disponible gratuitement à l'administration communale, pendant les heures d'ouverture.

Pour rappel, les cendres refroidies doivent être éliminées dans les sacs taxés et non pas avec les déchets verts.

Les Travaux publics

Offre d'emploi : gardes-bain

Nous recherchons deux gardes-bain durant les heures d'ouverture au public de la piscine de Vauvilliers afin de compléter notre équipe.



Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la Commune :

www.boudry.ch/administration communale/offres d'emploi

*Carine Giauque
Responsable des Ressources humaines*

Heures d'ouverture de la piscine

Mardi de 18h00 à 21h30

Jeudi de 18h00 à 21h30

Samedi de 15h00 à 18h00

Dimanche de 09h00 à 12h00

La CAE recherche des membres

Madame, Monsieur,

Afin que la Commission d'Animations Extrascolaires de Boudry puisse continuer à œuvrer au mieux pour les élèves de la commune, nous sommes à la recherche de nouveaux membres.

Nous nous réunissons 7 à 8 fois par année (dont environ 4 fois pour la préparation de la Fête de la Jeunesse) et notre objectif est d'offrir à tous les élèves de Boudry des activités extrascolaires variées.

Notre comité organise la traditionnelle Fête de la Jeunesse de Boudry dont les bénéfices permettent de financer ces activités, dont voici quelques exemples :

- Les torrées, la CAE finance les saucissons, le pain et les assiettes
- Matériel pour les jardins du collège de Vauvilliers
- Animation « Voir autrement » de Step2Blind
- Les sorties « découverte du ski de fond »
- Les animations de Pâques et de Noël
- Et bien d'autres choses encore

Si vous avez des questions, désirez assister à une de nos séances ou vous engager, n'hésitez pas à nous écrire à cae.boudry@gmail.com.

Nous reprendrons contact avec vous avec plaisir !

Nous espérons vivement que cette information vous touchera et que vous aurez envie de donner quelques heures pour les 500 élèves de Boudry qui méritent une belle Fête de la Jeunesse !

*Le comité de la Commission
d'Animations Extrascolaires de Boudry*



BOUDRY

SERVICES ADMINISTRATIFS

Fusion des communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes

Le comité de pilotage de la fusion des communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes a informé le personnel communal des trois communes de l'état d'avancement du projet de fusion ainsi que du planning des différentes étapes du processus, le mercredi 14 septembre 2022 à Cort'Agora. Le même soir, les conseils généraux concernés réunis en assemblée ont également pu prendre connaissance de ces informations. Les uns et les autres participeront dès novembre à des groupes de travail destinés à dessiner les contours d'une future nouvelle commune et à aboutir à un projet de convention de fusion.

Les conseillers généraux des trois communes se positionneront en septembre 2023 et une votation populaire pourra se tenir en novembre de la même année. En cas d'acceptation, la nouvelle commune pourrait voir le jour au 1^{er} janvier 2025.

Dans l'intervalle, la population des trois communes sera régulièrement informée de l'évolution des travaux et consultée à travers des cafés participatifs et un sondage. Un site internet sera prochainement mis en ligne afin de pouvoir permettre un suivi régulier du projet.

Jean-François de Cerjat
Administrateur communal

Informations officielles

Les prochaines séances du Conseil général auront lieu :

- le lundi 31 octobre 2022.
- le lundi 12 décembre 2022 (budget 2023)

L'ordre du jour sera publié sur le site communal et dans le Littoral Région une dizaine de jours avant.

Nous rappelons que les séances du Conseil général sont publiques.

Chantier communal : rue Félix-Bovet

Les travaux de réfection totale des canalisations et de la chaussée se dérouleront sur l'automne 2022, avec une fin programmée en décembre, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

La circulation sera gérée par des feux de signalisation.

Merci d'avance aux usagers de se conformer aux indications.

Ont participé à la rédaction Mesdames et Messieurs les conseillers communaux :

Marisa Braghini
Rita Piscopiello
Jean-Michel Buschini
Luigi D'Andrea
Gilles de Reynier

ainsi que Mesdames et Messieurs les employés communaux :

Tiziana Ellero
Carine Giauque
Anne-Karine Renaud
Jean-François de Cerjat
Fabio Pagani

Editeur :

Conseil communal de Boudry

Correspondance et administration :

Administration communale
Route des Addoz 68
2017 Boudry

tél : 032 886 47 20
courriel : commune.boudry@ne.ch

Internet : www.boudry.ch

Tirage : 3'050 exemplaires

